

PV de l'Assemblée générale de l'Association « Ecole des Grands-parents, Neuchâtel »

Lundi 25 janvier 2016 à 18h30

à l'Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1 à Neuchâtel

1. Accueil et bienvenue

Le Président souhaite la bienvenue aux nombreux membres qui assistent à la première assemblée générale de « notre jeune association ».

Le beamer réservé pour projeter comptes, budget, rapport d'activités, site internet, logo, enquête n'a malheureusement pas été déposé par l'intendant de l'Hôtel des Associations! Les recherches dans tout le bâtiment sont à regret restées vaines !

Jean-Michel Erard s'excuse aussi pour les problèmes d'envoi des documents pour la présente assemblée, problèmes qui étaient dus à l'installation du logo en signature des mails! Merci à chacun pour sa compréhension !

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée constitutive du 5 février 2015

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité ; remerciements à Marie-Thérèse Erard, secrétaire, pour sa rédaction.

3. Adoption du rapport d'activités

Ce rapport est parcouru « chapitre par chapitre ». Il est accepté à l'unanimité sans modification.

4. Comptes 2015

Malgré un budget bien respecté, les comptes sont bénéficiaires à hauteur de 2637,95 cela est dû notamment à un don de 2000.- et à une économie sur la location des salles dont la plupart ont été prêtées gratuitement !

Les frais de poste sont surtout dus à des paiements de cotisation au guichet de la poste. Une économie peut être réalisée si les cotisations sont versées par virement.

La création du logo et l'hébergement pour le site internet n'étaient pas prévus au budget et ont occasionné une dépense de 351,20.

5. Rapport des vérificateurs de compte

Les comptes ont été vérifiés au domicile de la comptable par M Denis Berger et M Jean-François Chenaux. Un contrôle attentif et de nombreux pointages des pièces comptables ont permis aux vérificateurs de constater l'exactitude et la bonne tenue des comptes.

6. Adoption des comptes

Les comptes ont été acceptés à l'unanimité ; un grand merci à la comptable, Mme Danielle Jobin Blanchard.

7. Enquête et programme d'activités de l'Association

Les résultats de l'enquête faite auprès des membres sont lus et commentés par le Président. Ils seront transmis en annexe au présent PV .

Marie-Thérèse Erard donne quelques « bribes » du programme 2016-2017 à savoir :

- un « groupe de réflexion » sera sans doute remis sur pied en avant-programme cet automne, celui de 2015 ayant été très apprécié. Le sujet doit encore être déterminé.
- plusieurs thèmes de « Cafés » ou de « Soirées découvertes ou d'information » seront inspirés des nombreuses propositions faites par des membres qui ont répondu à l'enquête.

8. Site internet et logo

En absence du beamer, il n'a malheureusement pas été possible de montrer la maquette de la page d'Accueil du site internet. Seules les rubriques prévues ont pu être mentionnées : Accueil, Buts, Activités, Documents, Espace membres, Contact/Adhésion. Il a été suggéré de prévoir que des « Communications urgentes » puissent être visibles en cas de modifications concernant les événements programmés.

En ce qui concerne le logo, celui qui a été retenu par le Comité est le « dé » avec les lettres E G P ne sur ses trois faces visibles dont l'esquisse avait été proposée par un membre de l'Association. Une inversion des lettres E et G doit encore être effectuée afin que le E soit au-dessus et G et P (pour Grands-Parents) soient côte à côte.

9. Fixation du montant des cotisations

Les cotisations demeurent inchangées : 30.- pour les membres individuels et 50.- pour les couples. Il est rappelé que les cotisations payées par virement n'entraînent pas de frais pour l'association, contrairement à celles versées au guichet de la poste.

10. Location de salles

A plusieurs reprises, la salle de l'Hôtel des Associations s'est révélée trop petite ; une salle plus grande et légèrement moins chère a été trouvée dans une maison située en face de l'Hôtel des Associations et appartenant à l'église évangélique libre. Les membres présents acceptent que le comité établisse un contrat de location pour pouvoir louer cette salle, elle aussi située à proximité de la gare. En tout temps, ce contrat peut être dénoncé.

11. Adoption du budget de l'Association

Le budget a été accepté à l'unanimité moyennement une modification ; les 2000.- promis par la Loterie romande et qui devraient parvenir au mois de janvier seront mentionnés sous « don » dans les produits.

12. Election

- ✓ **du comité**
- ✓ **des vérificateurs de comptes**

Le comité et les vérificateurs de compte (ainsi que le suppléant M Daniel Guillet) sont réélus.

13. Divers, propositions individuelles

Dans les divers, Marie-Thérèse Erard signale que Canal Alpha a contacté l'EGPne le matin même pour pouvoir venir filmer le Café thématique qui suivra l'AG. En raison de la « délicatesse » du sujet traité et du non avertissement préalable possible aux membres, il a été convenu avec Canal Alpha que cet enregistrement est reporté à une manifestation ultérieure, peut-être les « Contes ».

D'autre part, appel est lancé à l'assemblée car le journal « Générations » a contacté l'EGPne pour faire un article sur la question de la femme au foyer: a-t-elle disparu ou est-elle de

Ecole des grands-parents
Neuchâtel

retour? La journaliste est à la recherche de trois générations de femmes (grand-mère, mère, fille) qui expliqueraient comment était (est) leur quotidien et ce qu'elles pensent des femmes au foyer.

Pas de propositions individuelles faites.

L'Assemblée générale 2016 est clôturée à 19h30, avec remerciements du Président aux nombreux membres présents.

Savagnier, le 8 février 2016

La secrétaire : Marie-Thérèse Erard